

Accueil Ecoute Femmes Bureau Départemental d'accueil pour les femmes victimes de violences et ACCUEIL DE JOUR

Bilan d'activité 2023

Mars 2024

SOMMAIRE

1. Présentation du pôle et de l'action	3
2. Rapport quantitatif de l'action	4
2.1 <u>Entretiens individuels</u>	4
2.2 <u>Groupe de paroles</u>	12
2.3 <u>Sensibilisations et formations</u>	13
3. Evènements marquants	15
3.1 <u>Les permanences</u>	15
3.2 <u>Actions et rencontres départementales/ territoriales</u>	16
3.3 <u>Autres actions</u>	17
3.4 <u>Actions collectives menées avec le CHRS Clara Zetkin</u>	18
3.5 <u>Réseau FNSF</u>	19
3.6 <u>Participation à des colloques, formations</u>	20
4. Paroles d'usagers, témoignages, exemples	22
5. Ressources humaines	23
6. Environnement, réseau, partenariat	24
7. Perspectives	25

1. PRESENTATION DU POLE ET DE L'ACTION

Le pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale d'ADALEA intervient en direction :

- ➔ Des femmes victimes de violences conjugales et familiales ainsi que de leurs enfants :
 - ✓ **ACCUEIL ECOUTE FEMMES** : un service d'écoute téléphonique, un accompagnement psychosocial des femmes en individuel ou en collectif au sein d'un groupe de paroles, une prise en compte des enfants qui vivent dans un climat de violence, des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnels.
- ➔ Des ménages en recherche d'hébergement ou de logement :
 - ✓ Le **SIAO** : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation du département des Côtes d'Armor ; la coordination de l'expérimentation **CHEZ SOI D'ABORD EN MILIEU RURAL**.
- ➔ Des publics en grande précarité au sein de différentes actions :
 - ✓ Les **POINTS SANTÉ** : animés par des infirmières et des psychologues, ils proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé. Le service gère aussi une **PHARMACIE HUMANITAIRE** en partenariat avec une pharmacienne bénévole et des médecins bénévoles.
 - ✓ Les **APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUES** : des appartements pour des personnes en situation de précarité souffrant de pathologies chroniques avec une équipe de professionnelles (infirmière – psychologue – médecin – travailleur social) qui coordonne le parcours de soins et d'insertion des personnes hébergées.
 - ✓ **L'EQUIPE MOBILE SANTE PRECARITE** : une équipe pluri-professionnelle qui accompagne au plus près de leur lieu de vie les personnes les plus éloignées du soin ou sans droits de santé ouverts dans une démarche d'aller vers.
 - ✓ Le **ROND-POINT** : dispositif sur le champ de l'urgence sociale qui comprend trois dimensions :
 - ✓ Le **115** : dispositif départemental de veille sociale, de mise à l'abri et d'orientation des personnes sans domicile ;
 - ✓ **L'ASEP** : Action Sociale sur l'Espace Public, équipe mobile intervenant sur l'agglomération Briochine ;
 - ✓ La **BOUTIQUE SOLIDARITÉ** pour faire le point, aider les personnes à retisser des liens sociaux. Accueil humanitaire pour se laver, déposer un sac, laver son linge, se reposer, obtenir une adresse...
 - ✓ **L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DES ALLOCATAIRES DU RSA** : accueil et accompagnement des allocataires du RSA marginalisés vers une autonomie financière, et vers une orientation sur les dispositifs de droits communs.

Ses missions :

Accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner les femmes confrontées à des violences conjugales en accordant une priorité aux femmes en difficulté, enceintes ou ayant des enfants à charge, avec comme souci essentiel l'intérêt des enfants.

Animer un groupe de paroles.

Animer des actions de sensibilisation et de formation des professionnels.

Animer des actions de prévention auprès des enfants et des jeunes.

Proposer des temps d'éclairage spécifiques et spécialisés sur la problématique des violences conjugales en direction des partenaires départementaux.

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

2.1 Entretiens individuels

2.1.1 Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action

En 2023, 420 **femmes** différentes ont sollicité le service (407 en 2022, 366 en 2021).

A noter que le service a répondu aux sollicitations de 5 hommes (1 en 2022, 5 en 2021). Souvent, ces hommes sont reçus pour un premier RDV puis réorientés vers d'autres professionnelles de l'écoute et de l'accompagnement psychologique.

Parmi ces 420 femmes, **157 ont bénéficié d'un accompagnement sur la durée, soit 39%** (41% en 2022, 42% en 2021) Nous considérons qu'une femme a été accompagnée par le service dans la mesure où elle a été reçue plus de deux fois, que ce soit par téléphone ou physiquement.

1 036 entretiens ont été réalisés en 2023 (1 085 en 2022, 1 098 en 2021) :

- **519 entretiens physiques** (621 en 2022, 509 en 2021),
- **515 entretiens téléphoniques** (456 en 2022, 575 en 2021),
- **2 accompagnements physiques** (8 en 2022, 14 en 2021).

La répartition entre entretiens physiques / téléphoniques a retrouvé des niveaux d'avant la crise sanitaire, contrairement aux années 2020 et 2021 où une partie de l'activité s'était réalisée par téléphone.

Notons que **10% des rendez-vous n'ont pas été honorés** (pas de prévenance en amont). Des motifs peuvent être analysés : délais de rendez-vous, besoin de cheminer des personnes... Ces rendez-vous non-honorés sont en baisse en 2023 (13% en 2022) et sont peut-être l'effet, à confirmer dans le temps, de la mise en œuvre des permanences d'écoute téléphonique et de délais de RDV raccourcis du fait de la présence d'une professionnelle en renfort entre octobre et décembre 2023. A compter de septembre 2022, il a en effet été mis en place des permanences d'écoute téléphonique, assurées conjointement par les professionnelles d'Accueil Ecoute Femmes et du CHRS Clara Zetkin. Ces permanences d'écoute permettent d'assurer, de manière non planifiée, un premier entretien d'écoute et des premières réponses aux femmes qui contactent le service.

A ces entretiens, viennent s'ajouter 209 **contacts avec des partenaires** sollicités en vue d'une collaboration pour l'accompagnement des situations (302 en 2022, 308 en 2021), majoritairement réalisés de manière téléphonique. Les contacts partenaires représentent une part importante dans le suivi des situations.

19 attestations, notes d'information et rapports ont été rédigés (16 en 2022, 15 en 2021), qui permettent :

- * de rendre compte, d'alerter sur une situation d'enfant en danger et/ou de soutenir une demande,
- * de porter à connaissance des partenaires des informations pouvant clarifier une situation autour d'éléments précis, concrets et factuels,
- * de rendre compte et de soutenir la parole de la personne,
- * de mettre en mots les violences subies, de les nommer, de relater les faits dans le temps,
- * d'éviter à la personne de devoir réexpliquer l'histoire des violences vécues...

Ces écrits professionnels sont transmis aux partenaires (avocats, CRIP, experts assermentés auprès du Tribunal...). La transmission de ces informations se fait avec l'accord des personnes.

Accueil Ecoute Femmes réalise des permanences sur Lamballe, Loudéac et Rostrenen, et au Centre Hospitalier Yves Le Foll, en binôme avec le CIDFF. **La répartition par lieu d'accueil se décompose comme suit en 2023 :**

	Permanence ST BRIEUC	Permanence CH Yves le Foll)	Permanence LOUDEAC	Permanence ROSTRENEN	Permanence LAMBALLE	TOTAL
Nombre de femmes reçues en 2023	346	16	26	11	21	420
<i>Nombre d'entretiens (physiques et téléphoniques)</i>	862	23	81	42	28	1 036
Nombre de femmes reçues en 2022	325	17 <i>Dont un homme</i>	23	11	31	407
Nombre de femmes reçues en 2021	311	/	24	8	23	366

En 2023, le nombre de femmes vues sur la permanence de Rostrenen demeure moins élevé que sur les autres lieux. Cette diminution est constatée et partagée par d'autres partenaires intervenant sur ce secteur.

En revanche, l'augmentation des demandes sur Loudéac se confirme cette année et se traduit par une augmentation du nombre de femmes reçues et du nombre d'entretiens réalisés.

A Lamballe, cette année a été marquée par une diminution du nombre de femmes reçues et du nombre d'entretiens ; plusieurs permanences ont en effet dû être annulées en raison d'aspects liés aux ressources humaines du service.

Les permanences au sein du Centre Hospitalier Yves le Foll ont démarré mi-septembre 2021. Elles s'adressent à la fois aux patientes et aux professionnels hospitaliers des services victimes de violences conjugales. Un travail de communication a été mené de concert entre les professionnelles d'Accueil Ecoute Femmes et du CIDFF qui réalisent la permanence et les équipes soignantes pour faire connaître le dispositif et faciliter la prise de RDV. Ce travail de communication porte ses fruits et la permanence semble de mieux en mieux identifiée. En 2023, sur 23 permanences proposées, 23 entretiens se sont effectivement réalisés. 16 personnes différentes ont été reçues.

Sur les 420 femmes, 76% ont pris contact avec le service pour la première fois (77% en 2022). Cette donnée se décompose comme suit selon les lieux de permanence, avec une part de nouveaux RDV importante sur l'ensemble des sites :

	Permanence ST BRIEUC	Permanence LOUDEAC	Permanence ROSTRENEN	Permanence LAMBALLE
Part des femmes qui ont pris contact avec le service pour la 1^{ère} fois en 2023	76%	73%	73%	67%
Part des femmes qui ont pris contact avec le service pour la 1 ^{ère} fois en 2022	79%	63%	36%	77%
Part des femmes qui ont pris contact avec le service pour la 1 ^{ère} fois en 2021	75%	83%	63%	70%

2.1.2 Compositions familiales

	Femmes seules	Femmes seules avec un ou des enfants	Couples sans enfant	Couples avec un ou des enfants	NC*	TOTAL
TOTAL 2023	88 23%	104 27%	59 15%	134 35%	35	420
TOTAL 2022	19%	29%	15%	37%	/	407
TOTAL 2021	16%	23%	16%	44%	/	366

* Non Communiqué

Les pourcentages ci-dessus sont basés sur le nombre total des situations familiales connues ; les données non communiquées sont soustraites.

Sur 420 femmes reçues, **310 vivaient/ étaient exposées à un contexte de violences au moment des entretiens, soit 74% (67% en 2022)**. L'équipe d'Accueil Ecoute Femmes observe une tendance à accueillir des femmes dont la séparation a déjà été actée mais avec une violence qui perdure, notamment psychologique, et autour des enfants. La parentalité devient alors un axe de travail particulièrement interrogé. Par ailleurs :

- **62%** des femmes accueillies, seules ou en couple, **avaient des enfants** (66% en 2022, 63% en 2021)
- **27%** étaient en situation de monoparentalité (29% en 2022, 23% en 2021)
- **12 femmes étaient enceintes** (13 en 2022, 6 en 2021), période particulièrement délicate dans le cycle des violences,
- **615 enfants** dont 429 mineurs et 364 à charge vivaient dans le climat de violences conjugales. Les enfants, même non à charge, peuvent néanmoins évoluer dans un climat de violences important.
 - **Les enfants de 16 femmes** ont été **orientés vers un suivi psychologique** (15 en 2022, 16 en 2021),
 - **Les enfants de 44 femmes bénéficiaient** déjà d'un **suivi psychologique** (43 en 2022, 27 en 2021).

Les enfants sont considérés comme victimes des violences exercées au sein du couple et les conséquences de l'exposition à ces violences sont dramatiques pour leur construction. Citons d'ailleurs : « *Etre, vivre dans un monde de la violence, dans une famille où la violence est permanente, où l'exposition à la violence est chronique entraîne des symptômes chez les enfants.* » (Liliane Daligand, Professeure de médecine Légale, Université Lyon 1, psychiatre psychanalyste, C.H. Lyon sud, experte auprès de la Cour d'appel de Lyon). Les conséquences des violences sur les enfants sont visibles au travers de symptômes et signes de souffrances repérables à tous les âges : troubles du sommeil ou de l'alimentation, trouble psycho-émotionnel, impact négatif sur l'estime de soi, retrait émotionnel, puis à l'adolescence actes agressifs, comportements à risque, syndromes de stress post-traumatique... Et à l'âge adulte, risque accru d'être soi-même victime de violence conjugale ou de reproduire la violence en tant qu'auteurs.

Le Décret n° 2021-1516 du 23 novembre 2021 tendant à renforcer l'effectivité des droits des personnes victimes d'infractions commises au sein du couple ou de la famille vient d'ailleurs affirmer la place de victime d'un mineur lors de violences au sein du couple, afin que ce dernier soit également considéré comme victime et non comme témoin de ces faits, et puisse se constituer partie civile, le cas échéant en étant représenté par un administrateur ad hoc.

Le repérage des enfants en danger est le souci premier du service. Il convient d'agir en termes de protection des enfants et de prévention des violences conjugales. A la connaissance du service, **33 femmes** sont concernées par des mesures éducatives prises dans le cadre de la protection de l'Enfance (22 en 2022, 24 en 2021). C'est très peu au regard du nombre d'enfants concernés vivant dans un climat de violences.

2.1.3 Ages des femmes

	< 18 ans	18 à 25 ans	26 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 79 ans	> = 80 ans	NC	TOTAL
TOTAL 2023	0 0%	31 10%	133 43%	80 26%	37 12%	28 9%	0 0%	111	420
TOTAL 2022	0%	10%	45%	23%	13%	9%	0%	/	407
TOTAL 2021	0%	9%	40%	28%	11%	11%	0%	/	366

La majorité des femmes ayant fait appel à Accueil Ecoute Femmes a entre 26 et 39 ans, ce qui représente **43%** des femmes reçues (45% en 2022, 40% en 2021).

2.1.4 Lieux de vie et origines géographiques

SECTEURS	% en 2023	% en 2022	% 2021
ST BRIEUC / SBAA / COURONNE	55%	55%	53%
LAMBALLE	11%	16%	11%
LOUDEAC	10%	9%	11%
GUINGAMP / PAIMPOL	6%	6%	7%
ROSTRENEN	4%	3%	4%
DINAN	3%	2%	4%
LANNION / TREGOR	3%	3%	2%
Bretagne	3%	3%	4%
Autres départements hors Bretagne	4%	3%	3%
Etranger	0%	0%	0%
TOTAL	100%	100%	100%

NB : cette statistique a été établie à partir des données communiquées dont nous disposons, soit pour 2023 375 femmes.

95% des femmes accueillies en 2023 vivent dans les Côtes d'Armor, et plus particulièrement de St Briec Armor Agglomération (55%), de Lamballe Terre et Mer (11%) et de Loudéac Communauté (10%).

A noter que 44 femmes reçues en 2023 étaient d'origine hors UE, soit un peu plus de 10%

2.1.5 Ressources à l'entrée

	Salaire Retraite	Allocation chômage/ formation	RSA	AAH	Autres*	Sans ressource	Non communiqué	TOTAL
TOTAL 2023	124 48%	27 11%	30 12%	12 5%	33 12%	31 12%	163 /	420
TOTAL 2022	53%	11%	13%	6%	9%	8%	/	407
TOTAL 2021	49%	11%	15%	5%	14%	7%	/	366

* dont pension d'invalidité, ADA.

Parmi les 257 femmes pour lesquelles nous connaissons leur situation financière et professionnelle en 2023 :

- 48% des femmes perçoivent **un salaire, une retraite ou exercent une profession libérale** (53% en 2022, 49% en 2021),
 - Cependant seules 13% d'entre elles exercent **une activité à temps plein** (12% en 2022, 28% en 2021),
- 12% des femmes ne disposent **pas de ressources** (8% en 2022, 7% en 2021),
- 28% des femmes bénéficient des **minimas sociaux** (30% en 2022, 30% en 2021) : AAH, RSA, allocations chômage/formation.

Cette répartition des ressources des femmes évolue peu d'années en années et témoigne du fait que les violences touchent tous les milieux sociaux. Néanmoins, les femmes sans ressources ou touchant des minima sociaux sont d'autant plus vulnérables et leur fragilité financière peut mettre à mal un projet de départ.

Catégories socioprofessionnelles des personnes (pour les 197 femmes reçues en 2023 pour lesquelles nous disposons de cette information) :

	2023	2022	2021
Cadres	4%	2%	3%
Chefs d'entreprises / Commerçantes / Artisanes / Agricultrices	3%	3%	2%
Au chômage	8%	8%	8%
Employées	46%	46%	46%
Étudiantes / Scolaires / Stagiaires	4%	2%	2%
Femmes au foyer	6%	12%	6%
Ouvrières	11%	9%	8%
Profession intermédiaire	9%	8%	9%
Profession libérale	2%	3%	3%
Retraitées	7%	6%	5%

Note :

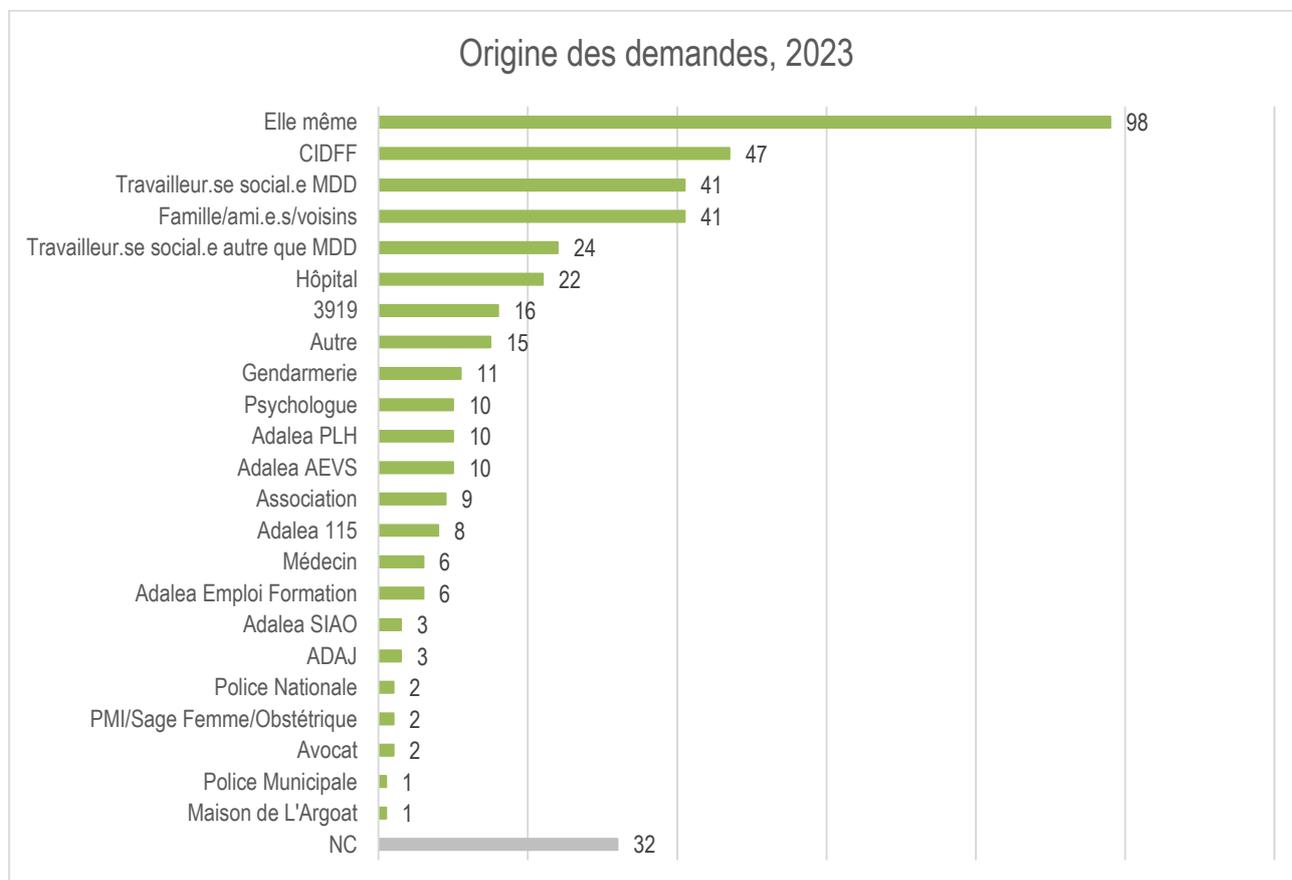
Les catégories socioprofessionnelles ne reflètent pas toujours le niveau de ressources des personnes. Par exemple : dans la catégorie 2 (chefs d'entreprises...) il existe une grande disparité dans les ressources.

Pour les femmes pour lesquelles nous connaissons cette information, la catégorie socio-professionnelle évolue très peu d'année en année, à l'exception pour 2023 :

- d'une diminution notable des femmes au foyer, dont le nombre s'était accru en 2022. Cette catégorie est particulièrement vulnérable du fait de l'absence de ressources ;
- d'une légère augmentation des femmes étudiantes/ scolaires/ stagiaires.

Encore une fois, cette répartition montre à quel point les violences touchent toutes les catégories socio-professionnelles sans distinction, mais avec une vulnérabilité plus importante des femmes sans ressources ou au foyer.

2.1.6 Origine de la demande



En 2023, 25% femmes ont pris elles-mêmes contact avec Accueil Ecoute Femmes (23% en 2022, 23% en 2021).

4% des femmes reçues disent avoir été orientées par le 3919 à l'issue d'une première écoute assurée par le numéro national (3% en 2022, 6% en 2021).

Au dernier trimestre 2022 ont été mises en œuvre des permanences d'écoute, assurées par les équipes d'Accueil Ecoute Femmes et du CHRS Clara Zetkin en journée et par les professionnelles du CHRS et les veilleurs en dehors des horaires d'ouverture du service. Ces permanences téléphoniques nécessitent un temps d'écoute important, avec des femmes qui ont un besoin immédiat (état de choc...).

Par ailleurs :

- * **25% des femmes ont été orientées par un travailleur social** (29% en 2022, 31% en 2021), dont les travailleurs sociaux de la MDD,
- * **12% des femmes ont été orientées par le CIDFF** (12% en 2022)
- * **11% des orientations se sont faites par le biais de membres de la famille, d'amis, ou de voisins** (9% en 2022, 11% en 2021),
- * **10% des orientations se sont faites par le biais du secteur de la santé** : professionnels de santé libéraux, services hospitaliers, PMI... (9% en 2022, 8% en 2021),
- * **4% des orientations se sont faites par l'intermédiaire des forces de l'ordre** (police, gendarmerie – 5% en 2022).

2.1.7 Violences exprimées

La violence n'est pas facile à déceler, tant la femme a tendance à cacher la vérité - parfois à ses propres yeux - ou encore à minimiser la gravité de la situation. Le combat qu'elle mène pour maintenir l'unité familiale, la crainte des conséquences qui pourraient résulter de ses démarches, notamment quant au sort réservé aux enfants, peut amener une réticence à dévoiler la violence à des intervenants institutionnels.

Lorsque la femme contacte Accueil Ecoute Femmes, elle est enfermée dans les émotions, le vécu, la peur. C'est l'insupportable qui l'amène à déposer en dehors de la famille le secret, même si elle n'est pas forcément prête à un départ. Les violences des hommes sur les femmes ont toujours d'autant plus de difficultés à être connues et à être combattues que leur fondement même repose sur la clôture, l'enfermement, le refus de s'ouvrir aux autres.

La violence protège le lieu du secret en remettant la femme victime et complice de celui-ci. Accueil Ecoute Femmes est un lieu :

- Où la femme vient déposer son secret qu'elle ne peut dire à l'extérieur, elle a honte, elle se trouve sous la domination de son conjoint et la plupart du temps est très isolée.
- De dépôt de la parole, lieu où les choses se disent, se parlent, espace que la femme s'offre à elle-même pour élaborer une autre vie à construire.

Les violences conjugales :

Sur 1 215 violences conjugales exprimées, l'année 2023 confirme quelques évolutions constatées depuis 2020 :

- Une forte proportion de violences multiples (cette donnée évoque le cumul d'au moins deux types de violences différentes) – **70%** des femmes victimes de violences conjugales reçues par le service en 2023 expriment cette violence.
- Une part de violences psychologiques qui reste prépondérante – 25% des violences exprimées,
- Des violences verbales qui s'accroissent - 19% des violences exprimées.

Notons par ailleurs une forte augmentation des violences sexuelles : 8% des violences exprimées (5% en 2021). Ce sont des violences qui sont souvent sous-estimées, les victimes ayant beaucoup de difficultés à pouvoir les exprimer. Depuis l'émergence des travaux de la CIVISE, le questionnement de la violence sexuelle subie se fait de manière plus systématique dans l'accueil et l'accompagnement.

*« Les violences au sein du couple sont la manifestation d'un rapport de domination que l'auteur instaure sur sa victime et qui se traduit par des agressions physiques, sexuelles, psychologiques, verbales et économiques. **Ces agressions sont récurrentes, souvent cumulatives. Elles s'intensifient et s'accroissent avec le temps, pouvant aller jusqu'à l'homicide** ».¹*

« La recherche donne à penser que la violence physique dans les relations intimes s'accompagne souvent de violence psychologique et, dans un tiers à plus de la moitié des cas de violence sexuelle. »

Les violences psychologiques ou verbales restent très difficiles à prouver, bien que très dévastatrices pour la victime. Elles peuvent conduire notamment à l'alcoolisme, au suicide... Aussi, non prises en comptes par les magistrats par manque de preuves, les femmes ne se sentent pas reconnues comme victimes et ont, de ce fait beaucoup de mal à se reconstruire.

Les violences autres que conjugales :

154 autres situations, hors violences conjugales, et concernant **108** personnes, se répartissent pour partie ainsi (175 situations en 2022, 88 situations en 2021) :

¹ MIPROF – Observatoire des violences faites aux femmes, N° 14-Novembre 2019, Les violences au sein du couple en France, principales données 2018, p 3

- ✓ **90 situations de viols** (88 en 2022),
- ✓ **16 situations d'inceste repérées** (7 en 2022),
- ✓ **36 autres agressions** (ex : sur l'espace public, au travail...) (17 en 2022).

Ces chiffres sont marqués par une importante augmentation depuis 2022. Ces mêmes personnes peuvent également être victimes de violences conjugales.

2.1.8 Demandes exprimées

- **Les demandes d'écoute et de soutien** sont les plus fréquemment formulées par les femmes (**63%**).
- **Les demandes d'informations** concernent **29%** des demandes.
- **Les demandes d'hébergement** représentent **7%** de demandes. A noter que la majorité des femmes qui demandent un hébergement la cumulent à une demande d'écoute. Le lieu d'accueil et d'écoute offre, à travers des entretiens sur site, la possibilité d'orienter vers le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO).

2.1.9 Informations médicales et judiciaires

Il paraît intéressant de mettre en lumière les données recensées par le service sur les aspects médicaux et judiciaires.

Sur le plan médical, **55** certificats médicaux ont été établis en 2023 (53 en 2022, 65 en 2021) avec, pour **22** d'entre eux, des Interruptions Totale de Travail (ITT) (32 en 2022, 25 en 2021) :

- **13** pour une durée de moins de 8 jours,
- **9** pour une durée supérieure ou égale à 8 jours.

En ce qui concerne les actions menées **sur le plan judiciaire**, de nombreuses plaintes ont été déposées.

2.1.10 Travail en lien

Comme évoqué ci-dessus, le travail en partenariat est important pour les situations. En 2023, 651 orientations ou liens avec les partenaires (610 en 2022) ont été réalisées par le service, parmi lesquels on peut citer :

- Les forces de l'Ordre – 99 contacts
- le CIDFF – 92 contacts,
- les MDD – 72 contacts
- des avocats – 69 contacts
- le SIAO, volet urgence, pour l'aide au départ – 53 contacts
- le SIAO, volet insertion – 52 contacts
- le milieu médical – 41 contacts
- l'accompagnement psychologique ou psychiatrique – 34 contacts
- autres : partenaires de l'enfance et de la parentalité....

Ces différentes orientations témoignent des besoins que les femmes éprouvent dans leur situation : dépôt de plainte ou intervention en urgence des forces de l'ordre, accompagnement juridique, aide aux démarches, aide à l'hébergement d'urgence ou d'insertion.

2.2 Groupe de paroles

2.2.1 Nature de l'intervention

L'action du groupe de paroles s'inscrit dans le cadre du travail fait autour de la violence conjugale et du soutien à la fonction parentale. Il est ouvert aux femmes confrontées à la violence.

2.2.2 Objectifs poursuivis

Le groupe de paroles a pour objectifs de :

- **Rassembler entre elles des femmes ayant eu des problèmes de séparation et/ou qui ont subi des violences,**
- **Partager les expériences de chacune, créer une dynamique entre les femmes pour le soutien et l'expression des difficultés :** le travail de groupe est un travail en miroir,
- **Favoriser la circulation de la parole, la compréhension du vécu pour tenter de sortir de la position de victime,** étape nécessaire à la reconstruction,
- **Revaloriser l'estime de soi, restaurer l'identité et l'intégrité psychique** fragilisées par un vécu de violences,
- **Favoriser l'émergence des compétences et des capacités de chacune des femmes,**
- **Développer des solidarités, favoriser la sortie de l'isolement social,**
- **Aider à séparer le conjugal et le parental,**
- **Repérer et orienter vers les structures adaptées.**

2.2.3 Fonctionnement

L'entrée dans le groupe de paroles se fait après un entretien individuel avec la femme, qui permet :

- De présenter les modalités de fonctionnement du groupe de paroles (règles, intervenantes...),
- De préciser son besoin et ses attentes par rapport au groupe,
- D'évaluer si elle peut vivre une situation de groupe,
- De confirmer son souhait de participer et de mesurer les obstacles à l'intégration dans un groupe.

Chaque groupe est composé de 3 à 6 femmes.

2.2.4 Répartition et rythme

La répartition du temps d'intervention des professionnelles est constituée par trois temps complémentaires :

- L'accueil et le suivi des femmes : entretien individuel pour préparer l'entrée dans le groupe, des temps d'entretiens individuels de suivi pour compléter l'action du groupe de paroles pour les femmes qui en éprouvent le besoin.
- Les regroupements : un regroupement d'1h45 tous les mois, à partir d'un calendrier fixé à l'avance.

2.2.5 Préparation

Dans cette préparation, le souci premier est de garantir l'expression de chacune des personnes dans le groupe avec pour objectif de donner « du poids » à la parole et de privilégier l'écoute. Les rencontres s'articulent en fonction des attentes du groupe et en lien avec les séances précédentes. Le groupe étant ouvert, l'entrée de chaque nouvelle participante est préparée.

2.2.6 Lieu

Les regroupements ont lieu dans le centre de documentation de la Maison des Femmes 22, à la maison départementale des associations à Saint Brieuc.

2.2.7 Professionnelles

Deux professionnelles d'Accueil Ecoute Femmes co-animent et accompagnent le groupe. La co-animation permet d'exploiter les complémentarités des professionnelles, de dynamiser, soutenir et contenir le groupe.

2.2.8 Eléments quantitatifs de l'année

10 séances ont eu lieu au cours de l'année 2023. **12 femmes différentes** ont participé aux groupes.

2.3 Sensibilisations et formations

Le service a également une mission de formation/ sensibilisation des professionnel.les des secteurs sanitaire, social et médico-social sur les violences conjugales et intrafamiliales. En 2023, **environ 160 professionnel.les** ont bénéficié d'une formation ou d'une sensibilisation.

2.3.1. Le Réseau périnatalité

Depuis 2019, le réseau départemental périnatal a engagé un travail sur la thématique des violences faites aux femmes et la périnatalité. Nous avons été sollicitées pour intégrer un groupe de travail en tant que partenaire ressource. En 2020, après la fusion des quatre réseaux départementaux de périnatalité bretons, la réflexion s'est poursuivie autour :

- Des parcours des femmes enceintes,
- De l'identification des professionnel.les ressources et des collaborations existantes et potentielles au sein du réseau,
- Des besoins de formation en direction des professionnel.l.e.s de santé qui gravitent autour de la périnatalité.

Depuis 2021, et avec le soutien financier de l'ARS, nous animons une à deux sessions de formation par an auprès des professionnelles du réseau. En 2023, une session de formation a été mise en place et a permis de former 5 professionnelles : 4 sages-femmes du territoire (exerçant en libérale et PMI) et une travailleuse sociale.

2.3.2. IFAS Rostrenen (Institut de formation des élèves aides-soignant.es)

Le concours financier de l'ARS a permis également la mise en œuvre de deux sessions d'une demi-journée chacune de sensibilisation d'élèves aides-soignant.es de l'IFAS de Rostrenen.

La première session a eu lieu en février 2023 et a rassemblé 9 élèves aides-soignant.es. La seconde session a eu lieu en octobre 2023 et a rassemblé 9 autres élèves aides-soignant.es. Ces deux sessions étaient suivies, à chaque fois, d'un ciné débat avec les élèves de terminales du lycée, dans le cadre de l'action Histoire de Dire.

Elles ont permis de sensibiliser des futurs professionnels qui pourront rencontrer cette problématique au cours de leur vie professionnelle de soignants, ou repérer les conséquences sur les victimes.

2.3.3. ASKORIA

Dans le cadre de la convention qui nous lie avec l'organisme de formation du travail social Askoria, nous pouvons assurer des formations auprès de futur.es professionnel.les du travail social sur la thématique des violences conjugales. Askoria a ainsi fait appel à nos services à deux reprises cette année :

- Pour une sensibilisation des élèves moniteurs éducateurs de deuxième année en mars 2023 : cette formation, qui s'est tenue sur une journée, a rassemblé 25 élèves.
- Pour une sensibilisation des élèves assistant.es sociaux.les de troisième année en septembre 2023 : cette formation, qui s'est tenue sur une demi-journée, a rassemblé 21 élèves.

2.3.4. Ciné débat avec agents de l'Etat

Après une première étape de sensibilisation/ formation des référents égalité des services de l'Etat sur le Département des Côtes d'Armor par le CIDFF, la DDFE s'est rapprochée de nous afin d'animer un ciné débat avec

les agents de l'Etat volontaires. Le film « Jusqu'à la Garde » a été projeté et un débat, animé par les professionnelles du service, s'en est suivi. Une soixantaine de participants étaient présents.

2.3.5. Lycée Jean Moulin – élèves TISF

Le lycée Jean Moulin de St Brieuc, qui porte une formation de TISF (Technicien.ne de l'Intervention Sociale et Familiale) a souhaité que nous intervenions afin de sensibiliser ces futur.es professionnel.les aux violences intrafamiliales et à leurs conséquences sur les enfants. En effet, leurs futures fonctions les amèneront à côtoyer des familles en difficulté et des enfants pouvant évoluer dans un climat de violences. Cette sensibilisation s'est tenue sur une journée complète en mars 2023 et a rassemblé 13 élèves.

2.3.6. Formation interne Adalea

Une formation interne à Adalea a été organisée en juillet 2023 et a rassemblé 14 participants. Ces professionnel.les peuvent en effet rencontrer des victimes au cours de leurs accompagnements. Le groupe a rassemblé des veilleurs animateurs, des hôtes d'accueil, des écoutants 115, des professionnel.les de l'accueil de jour et du point santé, des professionnel.les du centre de formation.

Les personnes ayant pu participer à nos formations/ sensibilisations mettent en lumière les apports théoriques et l'outillage reçu, à la fois concernant les signes à repérer, les phrases ou mots à éviter, mais aussi avoir des clés pour orienter les femmes victimes. Ils regrettent cependant que la durée de l'intervention soit trop brève et souhaiteraient pour la plupart avoir un second temps, à distance, pour aborder des situations plus individuelles. D'une manière générale, il conviendra de réfléchir à l'offre de formation proposée par le service en 2024.

2.3.7. Histoire de Dire

Enfin, 13 actions de prévention ont pu avoir lieu sur l'année 2023, ce qui représente 315 enfants sensibilisés. (Cf rapport d'activité dédié).

3. EVENEMENTS MARQUANTS

3.1 Les permanences

A Lamballe, deux permanences mensuelles sont en place depuis 2011. Elles ont lieu à la mairie dans un bureau mis à disposition en alternance pour d'autres associations partenaires (CIDFF, ADAJ...) et à proximité du service Vie sociale et Prévention. Dans le travail d'interconnaissance des acteurs locaux, nous avons participé aux rencontres à l'initiative du service Vie sociale et Prévention dans le cadre du CLSPD.

Sur Rostrenen, Deux permanences mensuelles ont été mises en place en octobre 2009. Le partenariat étroit avec les travailleurs sociaux de la MDD se poursuit et donnera lieu, début 2024, à une action de formation.

Sur Loudéac, deux permanences mensuelles ont été mises en place en 2008. Des collaborations ont été engagées notamment avec la municipalité qui loue à l'association 1 logement dédié à l'hébergement d'urgence des femmes et leurs enfants victimes de violences intrafamiliales, qui ont permis la mise à l'abri de victimes orientées via le 115. Compte tenu de la proximité géographique, l'accueil et les premières démarches d'accompagnement sont assurés par le CHRS Ker Gallo.

En 2023, le service a pu rejoindre le travail du CLSPD en participant au groupe de travail sur les violences, ainsi qu'un groupe de travail porté par la MDD sur l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales.

Au Centre Hospitalier Yves Le Foll, les permanences à destination des femmes victimes de violence conjugales, ont lieu à hauteur de deux mardis matins par mois.

Une convention a été signée en août 2021 et les permanences ont débutées en septembre 2021. Elles sont tenues par une travailleuse sociale du service et une juriste du CIDFF.

Elles s'adressent aux patientes ainsi qu'aux professionnel.les du Centre Hospitalier. Les professionnel.les de l'ensemble des services du CH peuvent orienter sur la permanence.

Le travail de communication engagé au sein des équipes soignantes pour faire connaître le dispositif s'est poursuivi (rencontre au sein des services, notamment des médecins du service des urgences). Ce travail porte ses fruits, et la permanence semble de mieux en mieux identifiée. En 2023, 23 permanences ont été assurées, nous avons rencontré 16 personnes différentes et réalisé 23 entretiens.

Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec l'équipe d'un nouveau dispositif qui s'est mis en place fin 2022 au sein du CH Yves Le Foll, le DISAVV (Dispositif Sanitaire pour l'Accompagnement des Victimes de Violences) qui vient en soutien auprès des professionnel.les de santé sur le département, dans la prise en charge des victimes, l'accueil, l'orientation, la rédaction de certificats médicaux, la formation...

Le Centre hospitalier de Saint-Brieuc s'engage

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Gratuit et confidentiel

Permanence assurée par une travailleuse sociale et une juriste

Deux mardis matin / mois au Pavillon de la Femme et de l'Enfant

Accompagnement psychosocial et Informations juridiques

- Écoute
- Soutien
- Orientation
- Divorce / Séparation
- Mise à l'abri
- Droit de garde des enfants

PRISE DE RDV par les professionnels de l'Hôpital sur disque « Public » dossier «Permanences Violences CIDFF ADALEA» (indiquer uniquement les initiales afin de garantir la confidentialité)

Contact/renseignements : encadrement/assistantes sociales des secteurs urgences et PFE

C.A.M.I.C. HÔPITAL DE SAINT-BRIEUC

Adalen

CIDFF

L'Équipe du DISAVV 22

dispositifviolences@armorsante.bzh

02.96.01.84.36

Hôpital Yves LE FOLL
10 rue Marcel PROUST
22000 St Brieuc

La poursuite des permanences juridiques du CIDFF au sein du service. Nous accueillons depuis fin 2015 une permanence mensuelle du CIDFF au sein du service. En 2023, le CIDFF a effectué 8 permanences au sein de nos locaux et permis à 13 femmes de bénéficier d'informations sur l'aspect juridique des démarches à engager. Les orientations se font par le service Accueil Écoute Femmes et par le CHRS Clara Zetkin.

3.2 Actions et rencontres départementales/ territoriales

La Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

Deux rencontres, qui ont regroupé les associations du territoire spécialisées dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales ont eu lieu en 2023.

- En mai, nous avons rencontré 2 Juges aux Affaires Familiales (Tribunal de Saint-Brieuc et Guingamp-Lannion) avec lesquels nous avons partagé nos pratiques et qui nous ont précisé des points concernant les procédures civiles en lien avec la problématique des violences conjugales et intrafamiliales (ordonnance de protection, notion de danger, question de la preuve, les écrits professionnels).
- En décembre, nous avons rencontré le substitut du procureur référent des violences conjugales qui nous a présenté les différents types de protection à la main du Parquet. Nous avons également échangé sur les procédures de signalements et les classements sans suite.

Ces rencontres partenaires sont primordiales pour connaître les modalités d'action et les fonctionnements de nos partenaires et ainsi orienter les femmes au mieux.

CDPD, Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance

Le protocole départemental de lutte contre les violences conjugales est piloté au niveau départemental au sein du Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance (CDPD), auquel nous participons. Il se décline au plan local dans les contrats locaux, à l'échelle des intercommunalités. Des groupes de travail, au sein des CISPD/CLSPD² transposent ainsi ses objectifs aux réalités locales. Nous participons à cette instance.

CISPD, Saint-Brieuc Amor Agglomération

En Septembre 2019, a été lancé un groupe de travail sur les violences intrafamiliales, auquel le service participe dans le cadre du CISPD Saint-Brieuc Amor Agglomération.

Le groupe travaille à partir des fiches d'action, validées en 2020 par le Conseil d'Agglomération :

Fiche-action 1 : Améliorer la connaissance du phénomène des violences sexuelles et sexistes

Fiche-action 2 : Sensibilisation et prévention à destination du grand public

Fiche-action 3 : Sensibilisation et prévention à destination du jeune public

Fiche-action 4 : Information et sensibilisation des élu(e)s

Fiche-action 5 : Formation des professionnel.les

Fiche-action 6 : Hébergement / logement

Fiche-action 7 : Prévention de la récidive

Après avoir travaillé sur la fiche action 1 et créé un observatoire local des violences conjugales à destination des élus, nous nous sommes attelés cette année au sein de ce groupe à la question de la formation et de l'hébergement des auteurs. Le travail sur l'observatoire s'est poursuivi en parallèle avec une nouvelle remontée des données 2022 que nous avons compilé sur le territoire de St Brieuc Armor Agglomération. En 2023, le groupe s'est réuni une fois, avec une co-animation entre le CISPD de l'agglomération et le CLSPD de St Brieuc.

CLSPD Saint-Brieuc

En mars 2022 a été installé le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de St Brieuc, avec pour vocation de rassembler les partenaires autour des problématiques de tranquillité publique. Trois axes prioritaires ont été définis au sein de ce CLSPD :

- ✓ la lutte contre les violences intrafamiliales ;
- ✓ la lutte contre les trafics et la consommation de stupéfiants ;
- ✓ la prévention des actes en lien avec la surconsommation d'alcool.

² CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CLSPD : Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

En 2023, le service a pu participer à une journée autour du harcèlement sexuel en milieu festif, en lien avec le projet SHINE (Sexual Harassment in Nightlife Entertainment Spots: Control and Prevention) financé par l'Union Européenne, et à un atelier autour des violences sexistes et sexuelles.

CLSPD Loudéac

En septembre 2022 s'est tenu le premier groupe de travail du CLSPD sur « les actions pour la prévention à destination des publics victimes et vulnérables ». En ce qui concerne les violences intra-familiales, un état des lieux a été réalisé et plusieurs objectifs de travail fixés.

En 2023, une plaquette « numéros utiles » et « fiche réflexe pour les élu.es » a été réalisée et distribuée sur le territoire. Une sensibilisation aux élu.es de la commune a été faite.

Le groupe de travail « VIF » s'est réuni par deux fois et a permis de partager et d'échanger entre partenaires sur des situations particulières.

Pour la première année, des actions de sensibilisation (tenue de stand devant des grandes surfaces, ciné débat) ont été organisées autour du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

CLSPD Lamballe

Nous participons enfin au CLSPD de Lamballe au titre de nos permanences. Cette année, une réunion de bilan avec l'ensemble des partenaires a été organisée, avec en outre la présentation des permanences du Centre de Santé Sexuelle et du DISAAV.

3.3. Autres actions

Collaboration avec une psychologue

Une collaboration avait démarré en septembre 2021 avec une psychologue clinicienne sensibilisée à la question des violences faites aux femmes et formée à la thérapie EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing, reconnue dans prise en charge des traumatismes psychiques).

Ce partenariat s'est poursuivi en 2022 puis 2023 avec la mise en œuvre d'une convention. Avec le soutien financier de la DDFE, **5 femmes** suivies par le service AEF ont pu démarrer ou poursuivre en 2023 de séances d'EMDR, dont le nombre, initialement estimé à six séances, a parfois dû être adapté. **21 séances** en tout ont pu être réalisées cette année par la psychologue. Après un bilan à la fin du premier semestre, cette collaboration prend fin faute de moyens financiers pérennes. L'apport auprès des femmes qui ont pu en bénéficier a été indéniable.

Accompagnement sur l'urgence

L'accompagnement dès la mise à l'abri est un enjeu majeur dans le cadre des violences conjugales. Au sein du service, nous disposons d'une procédure formalisée avec le 115 qui oriente vers nous toute femme victime de violences mise à l'abri sur l'agglomération et désireuse d'être accompagnée. Des rencontres peuvent ainsi être proposées aux femmes par les professionnelles du service directement sur les lieux d'hébergement, comme à Hybritel, Hybiscus ou en hôtels. En 2023, **19 femmes** ont pu bénéficier de cet accompagnement et certains RDV se sont déroulés directement sur ces sites. La convention 2023 nous propose cependant de revoir et d'élargir la procédure afin de conforter le suivi psycho-social des femmes qui partent du domicile conjugal et sont hébergées sur l'urgence, et éviter ainsi un retour au domicile rapide. Ce travail a été amorcé en fin d'année 2023 par une rencontre entre le service et le 115 des Côtes d'Armor et se poursuivra en 2024 par l'écriture d'une nouvelle procédure départementale.

Bons Transports

Depuis 2018, l'association Adalea gère via le SIAO des bons transports à destination des femmes victimes de violences conjugales sur l'ensemble du département. Ces bons transports permettent aux femmes non mobiles (pas de moyen de locomotion, absence d'un cercle familial ou amical, impossibilité de prendre les transports en commun du fait d'un état de choc...) de pouvoir se rendre sur les lieux de mise à l'abri (orientation par le 115) mais aussi de pouvoir réaliser les démarches utiles à leur situation : audience judiciaire, RDV avec un avocat, expertise médicale... Ils s'adressent aux femmes accueillies dans le service ou aux femmes déjà accueillies en hébergement. En 2023, **5 femmes** (pour un total 8 transports) accompagnées par le service ont pu bénéficier de ces bons transports.

Rencontres partenaires

Afin de faciliter le parcours des femmes accompagnées, le service organise régulièrement des rencontres avec différents partenaires. Citons pour l'année 2023 :

- ✓ En mars nous avons rencontré la psychologue du Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences dans un objectif d'inter connaissance.
- ✓ En juin, nous avons accueilli trois thérapeutes de l'association « Vue d'ensemble 22 » afin qu'elles nous présentent la mise en place d'un groupe de parole pour personnes victime de violences sexuelles. Nous avons également rencontré l'équipe de la réussite éducative de Saint Briec.
- ✓ Le 12 octobre, l'une de nous a participé, en visio à la présentation du service psychotrauma de Brest.

Au-delà de nos missions de formations/ sensibilisations des professionnel.les, nous sommes également attentives à répondre aux sollicitations d'étudiants/ de stagiaires. En 2023, nous avons reçu un stagiaire policier municipal de Lamballe pour lui présenter nos missions.

3.4. Actions collectives menées avec le centre d'hébergement Clara Zetkin

Autour du 8 mars

Cette année, les équipes ont participé, en lien avec la Maison des femmes à une manifestation revendicative et une déambulation aux flambeaux.

Autour du 25 novembre.

En lien avec le collectif « 25 novembre » de la Maison des Femmes, les professionnelles d'Accueil Ecoute Femmes (AEF) se mobilisent pour des actions autour du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Cette année, plusieurs temps forts ont été organisés au sein du département, auxquels le service a participé :

- Un ciné débat « Je vous salue salope : la misogynie au temps du numérique » au cinéma club 6,
- Une conférence gesticulée : « Je n'avais pas vu le coup venir » animée par une professionnelle du service,
- Un stand tenu par les professionnelles et destiné à sensibiliser le public dans la galerie commerciale de Carrefour,
- Une marche silencieuse le matin du 25 novembre à partir de la place Louis Guilloux de Saint Briec.



Journée bien-être fin d'année

Cette fin d'année 2023 a été marquée par une journée bien-être proposée à l'ensemble des femmes accompagnées par le service Accueil Ecoute Femmes ou hébergées au Centre d'Hébergement Clara Zetkin. Suite à un sondage fait plus tôt dans l'année, les femmes accompagnées avaient pu exprimer leur souhait de participer à des moments de bien-être et de travailler sur l'estime de soi. 11 femmes accompagnées de 3 professionnelles ont pu profiter d'une journée « bien-être » avec une matinée piscine et SPA à Trégastel suivi d'un restaurant. Pour permettre aux mères ayant des enfants en bas âge de participer à la journée, un mode de garde avait été organisé. Cette journée a pu être financée grâce au soutien financier de donateurs privés, que nous remercions.

« Je tenais à remercier l'association encore une fois pour cette superbe journée, un vrai bol d'air, de détente et de rires ! J'avais oublié ce que c'était de prendre soin de moi et je vous en remercie infiniment et sincèrement. »
témoignage d'une femme ayant participé.

3.5 Réseau FNSF

Le travail au sein de nos services s'inscrit également dans le réseau Solidarité Femmes.



Journées de travail avec les associations du Territoire OUEST de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF). Deux rencontres ont eu lieu cette année, en présence des associations de notre territoire (Services Accueils de jour, CHR, Accueils d'urgence, ALT, Permanences d'écoute, des actions de formation et sensibilisation, soutien à la transmission de nos compétences en présence des professionnelles de terrain, des membres bénévoles des Conseils d'Administrations, et des directions. Ces rencontres sont l'occasion de faire le tour de table des actualités et d'aborder des thématiques précises (cette année : les violences conjugales en milieu rural et l'accompagnement des femmes hébergées en urgence).

Le 2 juin, quatre professionnelles ont également participé à un colloque organisé par l'Union Régionale des Pays de Loire de Solidarité Femmes. Il avait pour thème « *Féminicides : du fait divers au fait social... Et maintenant ?* ». La journée s'est déroulée dans l'amphithéâtre de la Faculté de Droit d'Angers. De nombreuses intervenant.es ont enrichi cette journée.

INSCRIPTION

Entrée libre
Inscription en ligne obligatoire :

Clquez sur le lien pour vous inscrire depuis la plateforme Delia.com

COLLOQUE RÉGIONAL

« FÉMINICIDES : DU FAIT DIVERS AU FAIT SOCIAL... ET MAINTENANT ? »

Vendredi 2 juin 2023 de 9h à 17h

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
Amphithéâtre VOLNEY
13 allée François Mitterrand • ANGERS

PROGRAMME

Journées animées par Monsieur Richard HAMON

9h30 à 9h45 : Accueil des participants

9h45 : Ouverture et présentations

Madame Martine GASSOT, Praticienne de l'Ordre des Religieuses, Fédération Française des Religieuses Catholiques

Monsieur Raphaël ALL, Directeur Régional des Droits des Femmes de l'UNAF

Madame Pauline WESS, Conseillère Régionale déléguée à l'Égalité Territoriale, Conseil Régional des Pays de la Loire

De 9h30 à 12h30

9h30 - Chloé TABAUD, Féminicides : Une Histoire Mondiale

Chloé TABAUD est une jeune journaliste française spécialisée en journalisme d'investigation et de reportage. Elle a travaillé pendant plusieurs années pour le magazine L'Espresso et est actuellement journaliste indépendante. Elle a écrit de nombreux ouvrages et articles sur les féminicides et les violences contre les femmes.

10h30 - Laurence DAYCARD, Mes Absences, et l'Épave des Féminicides

Laurence DAYCARD est une journaliste et écrivaine française. Elle a travaillé pendant plusieurs années pour le magazine L'Espresso et est actuellement journaliste indépendante. Elle a écrit de nombreux ouvrages et articles sur les féminicides et les violences contre les femmes.

11h30 - Laurence DAYCARD, Mes Absences, et l'Épave des Féminicides

Laurence DAYCARD est une journaliste et écrivaine française. Elle a travaillé pendant plusieurs années pour le magazine L'Espresso et est actuellement journaliste indépendante. Elle a écrit de nombreux ouvrages et articles sur les féminicides et les violences contre les femmes.

De 13h45 à 16h45

13h45 - Rami ROUMÉAS, Ou commence-t-elle l'Épave des Féminicides ? Les mécanismes de l'hypermasculinité et de la construction de la violence

Rami ROUMÉAS est un philosophe et sociologue français. Il a travaillé pendant plusieurs années pour le magazine L'Espresso et est actuellement journaliste indépendant. Il a écrit de nombreux ouvrages et articles sur les féminicides et les violences contre les femmes.

14h45 - Margaux COLLET, Lutte contre les violences conjugales : l'épave des Féminicides et l'Épave des Féminicides

Margaux COLLET est une journaliste et écrivaine française. Elle a travaillé pendant plusieurs années pour le magazine L'Espresso et est actuellement journaliste indépendante. Elle a écrit de nombreux ouvrages et articles sur les féminicides et les violences contre les femmes.

15h45 - Sandrine BOUHAÏE, Famille des victimes : Les grandes oubliées

Sandrine BOUHAÏE est une journaliste et écrivaine française. Elle a travaillé pendant plusieurs années pour le magazine L'Espresso et est actuellement journaliste indépendante. Elle a écrit de nombreux ouvrages et articles sur les féminicides et les violences contre les femmes.

16h30 à 16h45 : Déjeuner libre

16h45 - Clotilde

A la suite de cette journée, une seconde journée d'étude a été organisée en novembre 2023 à Nantes : « *Féminicides : Drame individuel, enjeu universel de la résignation à l'action !* ». Trois professionnelles ont pu

participer à ce colloque organisé dans le cadre du 25 novembre par l'Union Régionale des Pays de Loire de Solidarité Femmes et basé sur les recherches et l'ouvrage de Christelle Taraud.

En octobre 2023, la FNSF a organisé une formation en visio conférence sur la constitution des dossiers de demande de logement social pour les femmes victimes de violences conjugales. Portée par deux chargées de mission sur le logement et par la directrice du pôle logement hébergement de la FNSF, cette formation a apporté des éléments concrets sur la constitution des dossiers et sur la place des attestations délivrées par des associations telles que la nôtre. Trois professionnelles ont pu y participer.

Participation commission formation

En fin d'année, une professionnelle du service a rejoint la commission « formation » de la FNSF qui a pour but la mutualisation et réflexion commune des pratiques dans les associations du réseau. Une réunion a eu lieu sur l'année 2023.

3.6. Participation à des colloques/ formations

Trois professionnelles ont participé le 7 février à une conférence organisée par le CISPD « *Les conséquences post-traumatiques des violences conjugales sur l'évolution psychologique des enfants* » avec l'intervention de M. Besnard, psychologue.

Une journée départementale a été organisée le 7 novembre par le Conseil Départemental sur les conséquences des violences conjugales sur les enfants. Une professionnelle du service a été invitée à participer à la table ronde de l'après-midi afin de présenter le service et les actions mise en place à destination des enfants dans le projet « Histoire de dire ».



Le 20 novembre, trois professionnelles ont participé à la visioconférence de **restitution du rapport de la CIIVISE** (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants). Lors de cette conférence, les membres de la commission ont restitué le travail effectué sur les trois dernières années et ont mis en avant leurs préconisations.



VIOLENCES SEXUELLES
FAITES AUX ENFANTS :
« ON VOUS CROIT »

COMMISSION
INDÉPENDANTE
SUR L'INCESTE ET
LES VIOLENCES
SEXUELLES
FAITES AUX ENFANTS

CIIVISE

COMMISSION
INDÉPENDANTE
SUR L'INCESTE ET
LES VIOLENCES
SEXUELLES
FAITES AUX ENFANTS

CIIVISE

Le 21 novembre 2023, quatre professionnelles ont participé à la visioconférence de rencontre interprofessionnelle de la **MIPROF (Mission Interministérielle pour la PROtection des Femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains)** qui a donné lieu à la restitution des données récoltées par l'observatoire national des violences faites aux femmes et à la présentation d'outils à destination des professionnelles pour mieux protéger les femmes victimes de violence.



Mission interministérielle
pour la protection des femmes contre les violences
et la lutte contre la traite des êtres humains

LES 10 ANS DE LA MIPROF : RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES

SE FORMER POUR MIEUX PROTÉGER

**LA FORMATION DES PROFESSIONNELS : UNE ÉTAPE ESSENTIELLE
POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

MARDI 21 NOVEMBRE 2023

Thématiques présentées aux 10èmes rencontres de la MIPROF :

- Présentation de l'ampleur des violences faites aux femmes en France : lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes,
- Les cyber violences au sein du couple : mieux les repérer et les prendre en charge, avec la présentation du guide pédagogique élaboré avec le Centre Hubertine Auclert,
- Les violences sexistes et sexuelles dans le sport,
- Rétrospective des travaux de la MIPROF.

4. PAROLES D'USAGERS, TEMOIGNAGES, EXEMPLES,

Témoignage recueilli avec l'accord de la personne pour sa diffusion.

« J'ai vécu avec mon mari pendant 46 ans jusqu'à son décès voici plus d'un an. Au début de notre relation, j'ai noté assez vite une certaine bizarrerie dans son attitude et ses réactions, ainsi que dans ses comportements. Je ressentais une certaine incompréhension, j'étais perdue. Je vivais le chaud et le froid.

Bien vite un besoin de comprendre ce que je vivais s'est fait jour. Comprendre devenait essentiel.

J'ai fait des recherches dans la lecture d'ouvrages spécialisés en psychologie.

J'ai eu envie ensuite d'une aide efficace auprès de personnes spécialisées en psychologie.

Mes renseignements sont venus après des recherches auprès d'une structure à Saint-Brieuc.

Avec stupéfaction j'ai pris connaissance de l'existence de personnes souffrant de perversion narcissique.

Pleine de culpabilité avérée, conditionnée, ayant souffert moralement et physiquement, je venais d'apprendre, incrédule, la vérité.

Cette vérité dévoilée était incompréhensible pour moi. Une découverte ignorée et à peine croyable.

J'étais, il est vrai pleine de culpabilité, il faut accepter difficilement ce fait.

Il n'est pas pensable que ce soit vrai. Comment a-t-on pu se faire tromper ? comment l'accepter ? le croire ?

Une prise de conscience difficilement acceptable. Difficile à apprendre, prendre conscience de ce que l'on vit et subit, d'où la recherche par la parole d'une aide auprès d'organismes à Guingamp, puis plus tard à Saint-Brieuc (Ecoute Femmes)

Il m'a fallu oser en parler car la libération et la compréhension ne viennent que par la parole auprès de personnes fiables et compétentes à qui nous pouvons nous livrer en toute confiance et en toute confidentialité.

Mon parcours m'amènera aussi à prendre rendez-vous chez un psychiatre pour m'assurer que je n'étais pas folle. Une sorte de libération se produit petit à petit. On ressent beaucoup de réconfort, une attention toute particulière, un début de guérison.

Notre culpabilité s'éloigne petit à petit. La peur, la destruction de soi tant psychologique que physique existent, mais on apprend à se préserver et à se protéger.

C'est un soutien essentiel, un fil protecteur, un soulagement essentiel est ressenti auprès de ces personnes et cela compte beaucoup.

Une bouée de sauvetage, un secours, une protection, une bienveillance, un baume pour un début de libération et de guérison sont là auprès de nous.

Peu à peu un parcours long et difficile, à la découverte de soi se fait. Guérir de notre culpabilité, apprendre à se protéger, prendre confiance en soi et plus tard un déconditionnement salutaire se met en place.

Enfin une reconstruction, une découverte de soi. A l'avenir oser vivre, décider, s'aimer, après avoir subi une lente destruction, se libérer peu à peu de l'emprise et du conditionnement accepté, obligé pour tenir et pour lutter pour ne pas se laisser anéantir.

Il ne me reste plus qu'à remercier toutes celles qui m'ont apporté durant ces longues années, un grand soutien par leur compétence, leur écoute bienveillante et leur grand conseil.

Un grand merci à toutes ces belles personnes qui nous sauvent et qui nous sont toujours essentielles.

Toute ma sympathie à vous, Madame Cathy Prido. ».

Témoignage recueilli en mars 2023.

5. RESSOURCES HUMAINES

Composition de l'équipe

L'équipe d'Accueil Ecoute Femmes est composée :

- De trois travailleuses sociales, soit 2,36 ETP
- D'une agente administrative,
- D'une responsable de pôle.

Au dernier trimestre 2023 a été embauché un renfort sur l'équipe en CDD, afin de réduire les délais d'attente de RDV.

Réunions internes :

- Des réunions d'équipe hebdomadaires pour échanger sur l'organisation du service, sur le développement du réseau partenarial (rencontres partenaires afin de favoriser l'interconnaissance), sur les projets en cours ou à venir...
- Des réunions trimestrielles en lien avec le CHRS Clara Zetkin.
- Des réunions de pôle (2 par an).
- Des commissions avec les administrateurs de l'association (2 par an).

Supervision :

- Le service Accueil Écoute femmes bénéficie de séances mensuelles de supervisions.

Formation :

Au titre du plan de formation, les professionnelles du service ont bénéficié des formations suivantes, en plus des colloques évoqués ci-dessus :

Titre	Durée
Habilitation Electrique	10,5 heures
Gestes et postures	7 heures
SST recyclage	7 heures
Excel	7 heures
Supervision Intégration et Cycle de Vie	49 heures
TOTAL	80,5 heures

6. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT

Accueil Écoute Femmes travaille aussi dans une logique de réseau, en ce sens le partenariat est évolutif et interactif en fonction des besoins et demandes des femmes reçues. Ainsi, Accueil Ecoute Femmes ne se substitue pas au travail des autres structures.

Le partenariat est très varié :

- Secteur sanitaire :
 - Hôpitaux (DISAV, la PASS, les Urgences, les différents services et particulièrement ceux en lien avec la femme et l'enfant)
 - Cliniques spécialisées (CMP...)
 - Réseau périnatal
 - Intervenants en libéral (médecins généralistes et spécialistes, infirmières, sage femmes, psychologues ...)
 - Services spécialisés dans la prise en charge des enfants/adolescents (C.M.P.E.A, C.M.P.P, P.A.E.J, S.E.S.S.A.D, Santé scolaire ...)
 - Autres services spécialisés : C.S.A.P.A, Point Accueil Santé, centres de planification ...
- Secteur social :
 - Les services enfance et famille du département (P.M.I....)
 - La C.R.I.P 22 (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes)
 - Autres professionnels de l'action sociale (Assistants sociales des Maisons du Département, Assistantes sociales scolaires, Centre d'Accueil à la Parentalité, services sociaux du personnel ...)
- Secteur judiciaire :
 - La Sauvegarde de l'Enfance, l'association Le Gué
 - Avocats, forces de l'ordre, intervenantes sociales en gendarmerie et en commissariat...
 - Différents services des Tribunaux (JAF, JE ...)
 - Notaires, huissiers ...
- Secteur de l'emploi et de la formation :
 - Mission Locale
 - Pôle Emploi
 - Pôle Emploi Formation d'Adalea
 - C.I.D.F.F. ...
- Secteur du Logement/Hébergement :
 - Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO urgence/insertion)
 - Solidarité Femmes
 - Les différents bailleurs sociaux...
- Secteur associatif/humanitaire/caritatif :
 - EMMAUS, Secours Catholique, Croix Rouge, Secours Populaire, Restaurants du Cœur, ...
- Organismes et services administratifs :
 - Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Caisse Primaire d'Assurance Maladie
 - Centres Communaux d'Action Sociale
 - Organismes de tutelle
 - Banque de France, différents créanciers ...
 - Organismes enfance et jeunesse (crèches, centre de loisirs ...)

7. PERSPECTIVES

Défini pour la période 2020-2025, le Projet Associatif d'Adalea est un document fédérateur, fruit d'une concertation entre administrateur.rice.s, bénévoles d'actions et salarié.e.s définissant la stratégie de l'association pour les années à venir. Il constitue une véritable boussole qui guide son action à travers :

- 5 valeurs socles : la solidarité, la tolérance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne ;
- 1 ambition : *Adalea, un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne*
- 5 visions
- 10 engagements.

Par déclinaison du projet associatif, le projet de service représente l'outil pour réinterroger le dispositif/action portée.e par l'association en posant les principes d'actions, les orientations stratégiques pour les années à venir, en cohérence avec le calendrier, l'ambition, les visions et engagements du projet associatif. Défini en 2021 avec la participation active des parties prenantes du service, il permet ainsi de rendre lisible les missions, les modes d'organisation et de fonctionnement et de définir les objectifs en matière de qualité de prestations/services rendus.

Son élaboration s'inscrit en articulation avec les évaluations interne et externe avec l'intégration des axes de progrès, identifiés lors de l'évaluation interne validée en 2020, dans le plan d'actions adossé au projet de services.

L'année 2024 sera une année particulière pour le service Accueil Ecoute Femmes. En effet, il nous est annoncé d'importantes restrictions budgétaires de la part d'un de nos financeurs principaux dès 2025. Aussi, le service doit travailler à un projet renouvelé, en concertation avec le Centre d'Hébergement Clara Zetkin, afin de construire et consolider une offre de services et de prestations à destination des femmes victimes de violences conjugales. Une concertation sera amorcée en ce sens en 2024 et viendra impacter les fiches actions du projet de service initial.



Priorité et axes de progrès identifiés en 2021 (nom de la fiche action)	Objectifs et attendus	Réalisations au 31.12.2023	Perspectives 2024
Conforter la spécificité d'AEF en affirmant ses valeurs féministes	<p>1/ Maintenir notre place au sein du réseau FNSF</p> <p>2/ Encourager et favoriser les échanges de pratiques à l'échelle départementale avec les autres lieux d'écoute</p> <p>3/ Consolider le partenariat afin de faciliter l'accompagnement des femmes, redéfinir les missions des professionnelles</p> <p>4/ Formaliser la remontée des besoins des femmes, s'en saisir pour faire évoluer les modalités d'accompagnement et de prise en charge</p> <p>5/ Interroger les limites d'intervention des professionnelles</p>	<p>Participation aux territoriales, inscription dans la commission Formation</p> <p>Participation à l'ensemble des instances</p> <p>Rencontres partenaires cités plus haut</p> <p>Non démarré</p> <p>Non démarré</p>	<p>A poursuivre</p> <p>A poursuivre</p> <p>A poursuivre et à formaliser.</p> <p>Non retenu en 2024</p> <p>Retenu dans le cadre de la concertation entre les deux services</p>
Apporter une réponse collective au sein du service Accueil Ecoute Femmes	<p>1/ Relancer une réponse d'accompagnement collectif à travers des groupes de parole</p> <p>2/ Développer un groupe d'entraide avec et entre les femmes accueillies afin de favoriser du lien entre les femmes qui le souhaitent</p> <p>3/ Développer le pouvoir agir des personnes en leur permettant de s'impliquer dans des projets engagés contre les violences faites aux femmes</p>	<p>Les groupes de paroles ont été relancés</p> <p>Non réalisé</p> <p>Non réalisé</p>	<p>A poursuivre en 2024 : s'interroger sur les rythmes, le contenu etc. Explorer la pertinence de la mise en œuvre d'un groupe de paroles autour des violences sexuelles</p> <p>Non retenu en 2024</p> <p>Retenu au titre du projet associatif 2024</p>

<p>Développer une meilleure qualité de service dès le 1er contact avec les femmes accueillies : harmonisation des pratiques, disponibilité des professionnelles, gestion de situations d'urgence</p>	<p>1/ Consolider le 1er niveau d'écoute par une harmonisation des pratiques d'accueil téléphonique</p> <p>2/ Lorsque la situation d'une femme le nécessite, permettre un accueil d'urgence (téléphonique voire physique) assuré par une travailleuse sociale</p> <p>3/ Afin d'assurer une meilleure disponibilité auprès des femmes accueillies, favoriser un équilibre dans les prises de rdvs qui ne nécessitent pas forcément les mêmes durées (1er RDV et RDV de suivi)</p>	<p>Création d'un guide sur l'écoute Mise en œuvre des permanences d'écoute téléphonique</p> <p>Démarré dans le cadre de la mission confiée par la DDFE sur l'accompagnement des femmes victimes de violences hébergées en hôtels, à Hybritel ou Hybiscus</p> <p>Vigilance retenue en équipe</p>	<p>Réalisé : pérennisation du dispositif en 2023</p> <p>Axe retenu en 2024, procédure à finaliser.</p> <p>Réalisé</p>
<p>Assoir et développer une offre de services axée sur la prévention, la formation/ sensibilisation</p>	<p>1/ Pérenniser et développer Histoire de dire dans le cadre d'une réponse innovante et adaptée à des besoins forts repérés chez l'enfant, également victime des violences intrafamiliales et conjugales</p> <p>2/ Reprendre une place de soutien et d'expertise auprès des acteurs du territoire en proposant des modules de sensibilisation et de formation sur les violences familiales et intra-familiales</p> <p>3/ Réfléchir à des collaborations formalisées avec certains acteurs également présents sur le territoire, notamment sur le champ de la formation et de la sensibilisation et imaginer l'articulation des compétences propres à chaque acteur.</p>	<p>Poursuite des actions Mise à jour du jeu Equité Toi</p> <p>Réalisé en 2021/ 2022/ 2023</p> <p>Non réalisé</p>	<p>Axe de concertation à engager dans le cadre d'un projet renouvelé</p> <p>Axe de concertation à engager dans le cadre d'un projet renouvelé : évaluer la pertinence de mettre en place un catalogue de formation. Jauger le nombre de journées possibles</p> <p>Axe de concertation à engager dans le cadre d'un projet renouvelé</p>
<p>Engager une réflexion sur les réponses apportées par le service et développer une expertise au quotidien</p>	<p>1/ Ancrer les limites d'intervention des professionnelles</p> <p>2/ Outiller les professionnelles dans leur pratique quotidienne</p> <p>3/ Renforcer l'accès à la formation, notamment autour de deux axes : formation/sensibilisation, accompagnement des enfants</p>	<p>Non réalisé</p> <p>Non réalisé</p> <p>Partiellement démarré en 2022</p>	<p>Axe de concertation à engager dans le cadre d'un projet renouvelé</p> <p>Axe de concertation à engager dans le cadre d'un projet renouvelé</p>

